

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 22 juin 2023
Convocation du : 16 juin 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vingt-deux à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Valérie PRINGUEZ, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Sylvie GUSTIN, Catherine DE PARIS, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Arnaud MARIÉ, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Pierre VANNESTE, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Pierre VANNESTE

DE23.078

FINANCES
DECISION MODIFICATIVE N°1
EXERCICE 2023

Autorisation - Approbation

(38)

Depuis le vote du budget primitif, il y a lieu de procéder à quelques ajustements en sections d'investissement et de fonctionnement.

INVESTISSEMENT – DEPENSES

MOUVEMENTS REELS

Opération	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
97	30	21318	Autres bâtiments publics Service communs	25 000,00
600	020	21318	Autres bâtiments publics Administration générale de la collectivité	-83 000,00
33	251	2031	Frais d'études Hébergement et restauration scolaire	-50 000,00
31	211	21312	Bâtiments scolaires Ecoles maternelles	-35 000,00
600	020	2031	Frais d'études Administration générale de la collectivité	-19 000,00
97	020	21318	Autres bâtiments publics Administration générale de la collectivité	67 000,00
32	211	21312	Bâtiments scolaires Ecoles maternelles	95 000,00
600	01	21318	Autres bâtiments publics Opérations non ventilables	5 235,58
TOTAL				5 235,58

INVESTISSEMENT – DEPENSES

MOUVEMENTS D'ORDRE

Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
040	01	13911	Etat et établissements nationaux Opérations non ventilables	300,00
TOTAL				300,00

INVESTISSEMENT – RECETTES

MOUVEMENTS D'ORDRE

Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
040	01	28188	Autres immobilisations corporelles Opérations non ventilables	5 535,58
TOTAL				5 535,58

FONCTIONNEMENT – DEPENSES**MOUVEMENTS REELS**

Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
67	314	673	Titres annulés sur exercice antérieurs Cinéma et autres salles de spectacles	63 000,00
67	01	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Opérations non ventilables	2 849,10
011	020	611	Contrats de prestations de services Administration Générale des Collectivités	-573,00
67	01	6745	Subventions aux personnes de droits privés Opérations non ventilables	573,00
65	01	6541	Créances admises en non-valeur Opérations non ventilables	8 849,24
65	01	6542	Créances éteintes Opérations non ventilables	3 320,02
68	01	6817	Dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants Opérations non ventilables	101,73
TOTAL				78 120,09

FONCTIONNEMENT – DEPENSES**MOUVEMENTS D'ORDRE**

Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
042	01	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Opérations non ventilables	5 535,58
TOTAL				5 535,58

FONCTIONNEMENT – RECETTES**MOUVEMENTS REELS**

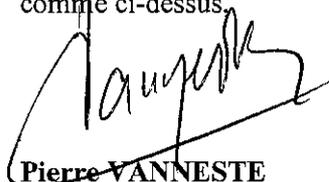
Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
75	314	752	Revenus des immeubles Cinéma et autres salles de spectacles	34 249,64
77	01	7788	Produits exceptionnels divers Opérations non ventilables	49 406,03
TOTAL				83 655,67

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ces ajustements.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

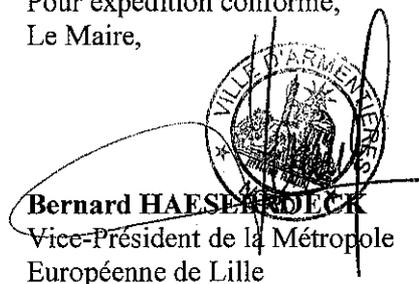
- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus.



Pierre VANNESTE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESSEBOECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille